

## LE PRIX COURANT

par les commis-marchands. M. Archambault devrait donc avoir le triomphe modeste.

Nous irons plus loin et le rappellerons à la discrétion à laquelle il est tenu en sa qualité d'avocat de la Ville. Comme avocat de la Ville, il n'a pas à être de tout cœur et de toute âme avec une partie des contribuables et à travailler dans l'intérêt des uns et au détriment des autres. Il aurait dû se souvenir qu'il n'était pas, dans cette cause, l'avocat des commis-marchands. Il s'agissait pour lui de défendre un acte du Conseil Municipal et non de combattre les marchands au profit des commis et cependant, il se prononce en faveur de ceux-ci, c'est-à-dire contre ceux-là.

Nous protestons contre les remarques faites au Club St-Denis par M. J. L. Archambault, avocat de la Ville, au banquet qui lui a été offert par les commis-marchands.

### IMPORTATION D'OEUVS DE RUSSIE

Le commerce sera intéressé de savoir que la première exportation d'oeufs de Russie au Canada a été reçue, cette semaine, par MM. Gunn, Langlois et Cie, Limitée, les marchands bien connus de provisions.

La raison pour laquelle MM. Gunn, Langlois et Cie, ont fait cette importation est un déficit probable de la quantité d'oeufs canadiens en entrepôts et, d'après les indications actuelles, il semblerait que leur jugement est exact. Autant que nous pouvons le savoir, le stock des oeufs canadiens en entrepôt est à peu près épuisé.

Dans un pays agricole comme le Canada, il est difficile de comprendre pourquoi un effort plus grand n'est pas fait pour produire la quantité d'oeufs nécessaire à la consommation domestique. Le Board of Trade a pris l'affaire en mains et pense que c'est un état de choses déplorable. Il dit également que les fermiers du Canada devraient réfléchir à la chose, car une telle condition ne devrait pas exister dans ce pays.

Il est intéressant de remarquer que les caisses venant de Russie contiennent 1,440 oeufs, quantité égale à quatre fois celle que contiennent les caisses du Canada.

### Personnel

—Les nombreux amis que compte dans le commerce de gros M. A. P. Murray, gérant des ventes de la Edwardsburgh Starch Co., Ltd., seront, nous en sommes persuadés, heureux d'apprendre que son état de santé s'est beaucoup amélioré. M. Murray est actuellement à Georgetown, P. Q., où il prend quelques semaines de repos avant son retour aux affaires.

### ASSOCIATION DES BOUCHERS

#### Inspection des viandes

L'Association des Bouchers de Montréal a eu, mardi, le 8 courant, son assemblée régulière, sous la présidence de M. Pageau.

La séance a été presqu'entièrement consacrée à la question de l'inspection des viandes, soulevée par M. Leduc.

Contrairement à ce qu'a prétendu un journal anglais de notre ville, les bouchers sont loin de s'opposer à l'inspection des viandes. Ils veulent, au contraire, une inspection sérieuse, sévère même, de tous les animaux destinés à la consommation locale, mais ils veulent que cette inspection soit faite par les inspecteurs du bureau d'hygiène et non par les inspecteurs du gouvernement fédéral. Ils sont persuadés que de cette manière les intérêts de tous, bouchers et consommateurs seront mieux sauvegardés.

Une requête portant plus de deux cents signatures de membres du Conseil Central des Métiers, appartenant à tous les corps de métier, a été présentée à l'assemblée des bouchers.

Cette requête insiste pour que l'inspection soit faite par des inspecteurs locaux, parce que les signataires espèrent ainsi qu'il en résultera une diminution du prix de la viande réclamée par eux.

### ASSOCIATION DES ASSUREURS SUR LA VIE

#### Elections

La Life Underwriters' Association a élu les officiers suivants: MM. J. C. Tory, président (Sun Life); H. H. Kay, vice-président (Metropolitan); W. S. Lingley, trésorier (Mutual); Geo. E. Williams, secrétaire (Sun Life). Bureau des directeurs: J. A. Bucknell (Canada Life); G. P. Carreau (Great West); J. C. Stanton (Sun Life); F. Valentine (New York Life); R. P. Foster (North American).

### LE MARCHE DU POISSON

—Les commandes de poisson arrivent rapidement et en grand nombre, disait M. D. J. Byrne, de la maison Léonard Bros. au représentant du journal "Le Prix Courant". "L'approche du carême qui a lieu de très bonne heure, cette année, est le plus grand facteur de l'accélération des affaires. Nous pensons faire ce mois-ci un volume d'affaires de plus du double qu'en tout autre mois depuis la dernière saison du carême, et notre commerce n'a pas été tranquille depuis cette époque. Les prix élevés de la viande, de la volaille, des oeufs et des provisions ont tendu à maintenir une consommation forte et générale de poisson.

—Les stocks de poisson frais gelé sont faibles et, étant donnée la forte demand

de, il ne serait pas étonnant que le commerce juge nécessaire une légère avance de prix. A présent, les prix sont à peu près les mêmes que l'année dernière à la même époque; en fait, il y a eu peu de changements matériels depuis quelques années.

—Nous ne pouvons pas dire avec quelque certitude que le boycottage de la viande ait stimulé la demande pour le poisson; mais depuis le commencement de ce boycottage, la demande a certainement augmenté.

—Le flétan et le saumon sont maintenant très populaires sur les marchés. Leurs prix sont plus bas qu'ils ne l'étaient les années précédentes. Des réductions de prix ont été rendues possibles par l'amélioration des moyens de transport et la diminution des taux de fret. Les affaires en poissons salés et préparés sont soutenues aux mêmes cotés; mais on remarquera des changements dans la liste générale des prix.

—Il y a une augmentation notable de la demande pour les huîtres, spécialement les huîtres en vrac. Elles arrivent sur le marché en meilleure condition; c'est le résultat de la mise en vigueur aux Etats-Unis de la loi sur la pureté des aliments, faite pour empêcher l'adulteration par la glace et l'eau.

### CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

Cette compagnie a eu son assemblée générale annuelle à Toronto, le 3 de ce mois; on trouvera sur une autre page, un extrait du rapport présenté aux actionnaires et aux assurés par les directeurs, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1909.

Le montant des assurances en vigueur s'élevait à \$124,772,856, soit un gain de plus de quatre millions pour l'année. Le revenu des primes a été de \$5,697,319.59 en augmentation de plus de \$361,000 sur l'exercice précédent. L'actif a augmenté de \$2,972,948.33, c'est la plus forte augmentation que la Compagnie ait jamais eue depuis son existence, il en est ainsi de l'augmentation du surplus, qui a été de \$1,195,125. Le surplus sur tout passif est maintenant de \$3,322,764.65.

De semblables résultats ne peuvent être atteints que par une économie bien entendue et, en effet, malgré l'augmentation du volume des affaires, les dépenses d'administration ont diminué non seulement proportionnellement au montant des polices en vigueur, mais encore en déboursés réels. Il faut aussi, pour pouvoir ajouter sans cesse au surplus et à l'actif, une grande prudence dans le choix des placements de fonds et dans la sélection des risques. Son actif augmente chaque jour de près de \$10,000 et il faut pour placer ces fonds d'une façon sûre et profitable, une habileté et un jugement qui n'ont jamais